



A l'appel des agents , FO DGFIP971 s'est rendue sur place pour comprendre les raisons de « bruits » de couloirs persistants au sein du service RNF (ex produits divers) du site Pôle AZUR.

L'imbroglio commence sur une initiative de la Direction . Pour parer à la montée progressive d'activité du service RNF , la Direction a pris la décision d'y affecter 2 agents supplémentaires . Ce regain d'activité s'explique par le fait le service RNF va gérer les taxes d'aménagement des 3 DOM. De plus , suite aux observations du juge de la CRC , une attention particulière est mise sur la prescription quinquennale alors qu'auparavant celle ci était Trentenaire .

FO DGFIP971 observe donc bien que la surcharge de travail a été prise en compte...

Mais ,le souci c'est que l'un des 2 agents a été « enlevé » à un autre service ...Une fois de plus , On habille Pierre (RNF) en déshabillant Paul(Compta) . Ceci met le doigt sur les

besoins urgent d'effectif supplémentaire au sein de la DRFIP971 .Ce constat vient en écho avec les revendications nationales de la mobilisation du 10 octobre 2017.

Si la Direction a pensé le RH, mais elle n'a pas bien évalué les difficultés techniques.

Comme dit l'expression : « **on a mis la charrue avant les bœufs** » . En effet, le service RNF ne semble disposer de la surface nécessaire pour « intégrer » les 2 agents . Rappel, **le ratio étant de 9 à 12m²/agent** .

Le plus surprenant est que ,personne , ne semble avoir vu de plans de réaménagement . Pourtant , le service BILI est déjà en action pour prendre des mesures et retirer des cloisons Chercher l'erreur.

Autant dire que cette action a été mal perçue. Il semble qu'il y ait une communication, et une information insuffisante faite aux agents sur l'emménagement des 2 collègues.

Pour calmer le jeu, les nouvelles recrues ont été mis dans des bureaux appartenant à d'autres services (CQC et DFT)...mais le problème reste entier.

FO DGFIP rappelle sa position : Tout projet de restructuration , travaux d'emménagement , de relogement doit se faire en réelle concertation avec les personnels concernés. Trop souvent , les agents sont mis devant le fait accompli.

Trop souvent la Direction considère que communication vaut concertation ,...il n'en est rien . De là , naissent les tensions , les frustrations puis les conflits . **C'est pourquoi, FO DGFIP971 préfère adopter une attitude constructive et suggère de remettre en place une réelle concertation ...c'est plus long mais, a la clé , c'est moins de tensions et plus de tranquillité . Il s'agit de parvenir à un consensus .**

Dans un premier temps : *Mise a disposition du plan de réaménagement au chef de service gestionnaire de site et aux agents.* Cela permettrait à chacun de mieux visualiser le nouvel espace.

2em temps : *Une écoute et une étude objective des propositions et d'améliorations émanant des agents.* Le responsable du projet pourrait mettre en avant ses contraintes .

3em temps : *le responsable du site détermine une solution qui soit acceptable pour la plus grande partie.*

Il y a probablement un problème de ratio mais l'instauration d' un réel dialogue devrait permettre de résoudre cette difficulté purement technique. **Les agents de la RNF sont conscients de la nécessité de renforcer le service mais ne sont pas prêt a accepter n'importe quoi** (notamment préservation d'un accueil des usagers, disposition des armoires) .

Ajoutons que ,dans le cadre d'une meilleure signalétique, la mise place d'une plaque DRFIP à l'entrée sur le bâtiment (ex : la BTMH), permettrait une meilleure orientation des usagers au sein de la structure. Là encore, les chefs de service et le gestionnaire de site devrait mis à contribution.

Une boite aux lettres pourrait également être mis en place pour la réception des courriers des usagers (ex : chèques).

Note polémique : tout ceci aurait pu être résolu avec la construction de la DLU!..accordée en 2013 prévue en activité en 2016...En 2017, toujours rien en vu4 années d'aternoiements de la DRFIP971 . Là encore ,les problématiques locales rejoignent les revendications nationales . FO DGFIP971 exige que la DGFIP971 tienne ses engagements .

Autant de pistes de réflexion, pour permettre aux services du site Pôle AZUR de retrouver de la sérénité. Pour s'assurer du suivi de ces points, FO DGFIP 971 effectuera une HMI dans les prochains mois et si le problème perdure , évoquera ce sujet au cours du prochain CHSCT.

LE BUREAU FO DGFIP971



